

# Vol de données personnelles : les 8 méthodes les plus courantes

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser,  
Accompagner, Former et Informer



**Vol de données  
personnelles : les  
8 méthodes les  
plus courantes**

Connaître les méthodes de piratage c'est être davantage vigilant et abaisser ainsi ses risques de se faire pirater. Phishing, rançongiciels, vols de mots de passe, logiciels malveillants, faux sites internet, faux réseaux wifi... Les pirates ne manquent pas d'imagination pour tenter de s'en prendre à vos données. Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics fait le point sur les 8 méthodes de piratage les plus fréquemment utilisées par les escrocs.

- 1 – Le phishing
- 2 – Réseaux sociaux
- 3 – Le rançongiciel / ransomware
- 4 – Brut force attack (craquage) de votre mot de passe
- 5 – Les logiciels malveillants
- 6 – Les faux sites internet
- 7 – Les faux réseaux wifi
- 8 – La clé USB piégée

[lire la suite]

---

Réagissez à cet article

---

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger  
(Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN :  
2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur Fnac.fr

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site

Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : *Piratage informatique (données personnelles, CB, mot de passe) : les 8 méthodes les plus courantes : Vie Pratique*

---

# Formation RGPD/DPO : Concrètement, comment se mettre en conformité avec le règlement ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<b>Formation RGPD/DPO : Concrètement, comment se mettre en conformité avec le règlement ?</b>				

---

Le 25 mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront en effet assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Comme nous l'avons détaillé sur notre page dédiée (Formation RGPD : ce n'est pas qu'une affaire de juristes), les 6 étapes recommandées par la CNIL pour vous préparer au RGPD sont :

1. DÉSIGNER UN PILOTE
2. CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES
3. PRIORISER LES ACTIONS À PRENDRE
4. GÉRER LES RISQUES
5. ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES
6. DOCUMENTER LA CONFORMITÉ

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



De nombreuses personnes ayant assisté à des tables rondes, des conférences ou ayant suivi des formations gratuites ou payantes d'une journée sur le RGPD nous ont expliqué avoir accédé à un déballage des principaux considérants (parmi les 173) et les principaux articles (parmi les 99) montrant l'aspect compliqué à mettre en oeuvre ce règlement européen et la nécessité de faire appel à un spécialiste.

D'ailleurs, si vous voulez en avoir plein la vue, vous pouvez toujours les consulter sur le texte officiel du RGPD, celui qui est à disposition par la CNIL : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

Je ne souhaite pas vous faire croire que l'aide d'un spécialiste est inutile, mais elle doit, selon moi, s'adapter à la fois à la taille de la structure qui souhaite faire la démarche, aux ressources dont elle dispose ainsi qu'à son activité professionnelle.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. »

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD  
Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement  
Formation RGPD : l'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles  
Comment devenir DPD Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/688 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles) et les DPD (Délégués à la Protection des Données)

Réagissez à cet article

Source : Denis JACOPINI et *Règlement européen : se préparer en 6 étapes*

# Comprendre et mettre en application le RGPD, objet de nos formations

 **Comprendre et mettre en application le RGPD, objet de nos formations**

**Le 25 mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront en effet assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.**

Comme nous l'avons détaillé sur notre page dédiée (Formation RGPD : Ce n'est pas qu'une affaire de juristes), les 6 étapes recommandées par la CNIL pour vous préparer au RGPD sont :

- 1- DÉSIGNER UN PILOTE
- 2- CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES
- 3- PRIORISER LES ACTIONS À MENER
- 4- GÉRER LES RISQUES
- 5- ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES
- 6- DOCUMENTER LA CONFORMITÉ



A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

**Notre métier :** Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles



Réagissez à cet article

---

**Source : Denis JACOPINI et *Règlement européen : se préparer en 6 étapes***

# Formation RGPD/DPO : Concrètement, comment se mettre en conformité avec le règlement ?

Formation RGPD/DPO :  
Concrètement, comment se  
mettre en conformité avec  
le règlement ?

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.





---

## Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

*« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».*

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la

Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

Réagissez à cet article

---

---

# Formation RGPD : Ce n'est pas qu'une affaire de juristes

✘	Formation RGPD : Ce n'est pas qu'une affaire de juristes
---	--

---

Le 25 mai 2018, le règlement européen sera appliqué. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront en effet assurer une protection adaptée des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Les 6 étapes recommandées par la CNIL pour vous préparer au RGPD sont :

- 1. MESURER UN RISQUE**  
Pour évaluer la pertinence des données personnelles de votre structure, vous aurez besoin d'un véritable chef d'orchestre qui assurera une mission d'information, de conseil et de contrôle en interne : le délégué à la protection des données. Et attendez 2018, une bonne d'ores et déjà déguiser en « correspondant informatique et libertés », qui vous donnera un temps d'avance et vous permettra d'organiser les actions à mener.
- 2. CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES**  
Pour mener concrètement l'aspect du règlement européen sur la protection des données que vous traitez, commencez par recenser de façon précise vos traitements de données personnelles. L'élaboration d'un registre des traitements vous permet de faire le point.
- 3. PRIORISER LES ACTIONS À MENER**  
Sur la base de votre registre, identifiez les actions à mener pour vous conformer aux obligations actuelles et à venir. Priorisez ces actions au regard des risques que font peser vos traitements sur les droits et les libertés des personnes concernées.
- 4. GÉRER LES RISQUES**  
En cas de non-conformité des traitements de données personnelles susceptibles d'exposer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées, vous devrez mener, pour chacun de ces traitements, une analyse d'impact sur la protection des données (AIPD).
- 5. ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES**  
Pour assurer un bon niveau de protection des données personnelles en permanence, mettez en place des procédures internes qui garantiront la prise en compte de la protection des données à tout moment, en prenant en compte l'ensemble des événements qui peuvent survenir au cours de la vie d'un traitement (ie : faute de sécurité, gestion des demandes de rectification ou d'accès, modification des données collectées, changement de prestataire).
- 6. DOCUMENTER LA CONFORMITÉ**  
Pour prouver votre conformité au règlement, vous devez constituer et réguler la documentation nécessaire. Les actions et documents réalisés à chaque étape doivent être résumés et actualisés régulièrement pour assurer une protection des données en continu.

Pour cartographier vos traitements de données personnelles, vous devez avoir une méthode de travail, identifier des informations à la fois techniques et organisationnelles.

Pour prioriser les actions à mener, vous devez identifier précisément les traitements à risque, les données sensibles et connaître les solutions techniques applicables.

Pour gérer les risques, vous devrez appliquer une méthode structurée à votre obligation. Prenez de la méthode RGPD, l'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) est le passage obligatoire pour tout organisme (entreprise ou association) émetteur de données sensibles appartenant à des tiers. L'organisation des processus internes nécessite une excellente connaissance des risques et des risques. Une certification relative à une norme ISO 27001 ou ISO 27002 vous paraît essentielle.

Vous pouvez donc constater que pour chaque point ci-dessus, le chef d'orchestre que doit être le DPO agit à la fois avec une bonne connaissance du règlement européen RGPD (ou GDPR en anglais) mais également connaît et maîtrise différents sujets tels que la sécurité informatique, différentes méthodes telles que l'analyse des flux de données et l'analyse de risques.

Enfin, sans connaissance qu'il s'agit concrètement d'élaborer la mise en conformité avec le RGPD des établissements sans avoir véritablement eu conseil juridique spécialisé en droit des données personnelles et d'une personne ayant une bonne connaissance de la sécurité informatique et de l'analyse de risques autour de ces données.

C'est d'ores et déjà, l'élément que le DPO doit avoir en tête dès le début de son mandat.

---

Besoin d'un accompagnement pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?  
Besoin d'un forfait pour répondre à une  
demande de confidentialité avec le RGPD ?  
Contactez nous

---

**CONSEIL DE MISE EN CONFORMITÉ**  
Pour que vos données ne soient plus si facilement compromises, à tout moment, vos données personnelles, médicales, bancaires et confidentielles peuvent se retrouver dans la nature à cause d'un professionnel négligent ayant manqué à son obligation de sécurité des données liées à ses clients, salariés, fournisseurs. Faites attention à ne pas être victime de professionnels négligents, respectant l'éthique professionnelle et par une demande répétitive, un règlement européen (le RGPD) entrera en application le 25 mai 2018. Clarifiez les obligations que tous les professionnels devraient déjà respecter. Faites attention à ne pas être victime de professionnels négligents, respectant l'éthique professionnelle et par une demande répétitive, un règlement européen (le RGPD) entrera en application le 25 mai 2018. Clarifiez les obligations que tous les professionnels devraient déjà respecter.

À la CNIL

Mise en conformité RGPD / Note d'accompagnement  
Formation RGPD / L'essentiel sur le Règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles  
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016  
Directive (UE) 2016/688 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016  
Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?  
Commentaire du Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes  
Notre sélection particulière sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles) et les DPO (délégué à la Protection des Données)

---

**NOTRE MISSION** : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.  
Par nos actions de formation, de sensibilisation et d'aide à la mise en œuvre de l'obligation, nous faisons des professionnels des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement... (autorisation de la Direction de Travail de l'Ordre et de la Formation Professionnelle) 0743 88 6062 861  
Plan d'accompagnement sur : Formation RGPD / L'essentiel sur le Règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

---

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

Région à cet article

Source : Denis JACOPINI et *Règlement européen : se préparer en 6 étapes*

**70 % des attaques informatiques partent d'un problème humain. Il est urgent de sensibiliser votre personnel.**

**70 % des attaques informatiques partent d'un problème humain. Il est urgent de sensibiliser votre personnel.**

En matière de cybersécurité, l'Europe a décidé de légiférer mais des disparités existent. Explications avec Julie Gommès, experte en cybersécurité lors de la SME Assembly 2017 (Assemblée annuelle des PME organisée par la Commission européenne) à Tallinn (Estonie). Pour elle, la première faille de sécurité est entre la chaise et l'ordinateur.

[Article source]

---

## LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
  - **ÉTAT DES LIEUX RGPD** de vos traitements)
  - **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
  - **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
    - **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
      - **CYBERCRIMINALITÉ**
      - **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
        - **AU RGPD**
        - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
  - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
  - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
    - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
  - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
    - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
    - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

### Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité, Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

---



Réagissez à cet article

Source : *Cybersécurité : 70 % des attaques partent d'un problème humain – Courrier cadres*

---

# Comment se préparer au règlement européen sur la Protection des Données Personnelles en 6 étapes ?

<input type="checkbox"/>	<b>Comment se préparer au règlement européen sur la Protection des Données Personnelles en 6 étapes ?</b>
--------------------------	---

---

**Le 25 mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront en effet assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.**

#### **ETAPE 1 DÉSIGNER UN PILOTE**

Pour piloter la gouvernance des données personnelles de votre structure, vous aurez besoin d'un véritable chef d'orchestre qui exercera une mission d'information, de conseil et de contrôle en interne : le délégué à la protection des données. En attendant 2018, vous pouvez d'ores et déjà désigner un « correspondant informatique et libertés », qui vous donnera un temps d'avance et vous permettra d'organiser les actions à mener.

> En savoir plus

#### **ETAPE 2 CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES**

Pour mesurer concrètement l'impact du règlement européen sur la protection des données que vous traitez, commencez par recenser de façon précise vos traitements de données personnelles. L'élaboration d'un registre des traitements vous permet de faire le point.

> En savoir plus

#### **ETAPE 3 PRIORISER LES ACTIONS À MENER**

Sur la base de votre registre, identifiez les actions à mener pour vous conformer aux obligations actuelles et à venir. Priorisez ces actions au regard des risques que font peser vos traitements sur les droits et les libertés des personnes concernées.

> En savoir plus

#### **ETAPE 4 GÉRER LES RISQUES**

Si vous avez identifié des traitements de données personnelles susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées, vous devrez mener, pour chacun de ces traitements, une analyse d'impact sur la protection des données (PIA).

> En savoir plus

#### **ETAPE 5 ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES**

Pour assurer un haut niveau de protection des données personnelles en permanence, mettez en place des procédures internes qui garantissent la prise en compte de la protection des données à tout moment, en prenant en compte l'ensemble des événements qui peuvent survenir au cours de la vie d'un traitement (ex : faille de sécurité, gestion des demande de rectification ou d'accès, modification des données collectées, changement de prestataire).

> En savoir plus

#### **ETAPE 6 DOCUMENTER LA CONFORMITÉ**

Pour prouver votre conformité au règlement, vous devez constituer et regrouper la documentation nécessaire. Les actions et documents réalisés à chaque étape doivent être réexaminés et actualisés régulièrement pour assurer une protection des données en continu.

> En savoir plus

...[lire la suite]

---

**Notre métier** : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur  
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Règlement européen : se préparer en 6 étapes* | CNIL